

**Conseil de sécurité****Distr.
GENERALE****S/20648
22 mai 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE**

**LETTRE DATEE DU 20 MAI 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les forces iraniennes ont commis les violations ci-après des dispositions du cessez-le-feu :

1. Le 2 mai 1989, à 8 h 30, nos forces ont repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 2 bulldozers, 1 rouleau compresseur et 16 camions à benne basculante, qui procédait à l'amélioration d'une route aux points de coordonnées 331-572 et 300-644, à une distance de 800 à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
2. Le même jour, à 10 h 35, on a observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur et 7 camions à benne basculante, qui transportait de la terre vers le point de coordonnées 503-375, à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
3. Le même jour, à 7 h 35, nos forces ont repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur et 9 camions à benne basculante, qui procédait à l'égalisation et au nivellement d'une route de terre au point de coordonnées 547-228, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
4. Le 3 mai 1989, entre 8 h 30 et 14 h 30, on a observé une unité du génie militaire iranien, composée de 3 pelleteuses, 2 bulldozers et 12 camions à benne basculante, qui procédait à l'amélioration d'une route et d'un talus aux points de coordonnées 300-643, 331-572, 252-713 et 367-596, à une distance de 700 à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
5. Le même jour, la partie iranienne a construit une position de 80 centimètres de haut et de 2 mètres de large, constituée de blocs de béton et recouverte de plaques de blindage et de sacs de sable, au point de coordonnées 241-717, à une distance de 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

6. Le même jour, de 10 h 35 à 11 heures, nous avons observé une unité du génie militaire iranien, composée de 2 pelleteuses et 8 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation d'une route du point de coordonnées 517-383 au village de Khaz'ilabad, à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
7. Le même jour, de 8 h 15 à 10 h 35, on a observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 2 bulldozers, 1 rouleau compresseur et 10 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation et au nivellement de routes aux points de coordonnées 547-226 et 547-225, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
8. Le 4 mai 1989, de 8 heures à 11 h 30, nos forces ont repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 2 pelleteuses, 2 bulldozers et 19 camions à benne basculante, qui procédait à l'amélioration de routes aux points de coordonnées 301-642, 315-575 et 335-575, à une distance de 750 mètres à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
9. Le même jour, à 10 h 30, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 2 pelleteuses et 9 camions à benne basculante, qui consolidait et complétait une route située au point de coordonnées 544-279, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
10. Le même jour, de 8 h 50 à 9 heures, on a observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 3 rouleaux compresseurs, 1 niveleuse et 16 camions à benne basculante, qui procédait à l'amélioration et à la consolidation de routes aux points de coordonnées 547-236, 675-155, 664-155 et 547-232, à une distance de 700 à 1 300 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
11. Le même jour, à 17 h 30, nous avons repéré neuf éléments des forces iraniennes qui creusaient une tranchée d'accès de 10 mètres de long devant la cote 164 au point de coordonnées 547-529, à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre IIe corps d'armée.
12. Le 5 mai 1989, à 7 heures, la partie iranienne a construit un poste de DCA au nord du Tib, face au poste de la patrouille d'observation, au point de coordonnées 05-00, à une distance de 2,5 kilomètres du périmètre avancé des unités de notre IVe corps d'armée.
13. Le même jour, à 10 h 55, on a observé 10 Iraniens sur le sommet de Khawr Sharqan qui creusaient une tranchée d'accès au point de coordonnées 035-644, à 2 400 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ve corps d'armée.
14. Le même jour, à 8 h 30, nos forces ont repéré un abri iranien dans la pointe septentrionale qui comprend la zone incurvée des lignes ennemies au point de coordonnées 583-723, à 1 400 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIe corps d'armée.

15. Le même jour, de 7 h 10 à 10 h 40, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer et 4 camions à benne basculante, qui procédait à l'amélioration d'une route et à la destruction d'une habitation de terre aux points de coordonnées 315-575 et 239-718, à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

16. Le même jour, de 9 h 30 à 9 h 40, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 2 bulldozers, 14 camions à benne basculante et 1 camion-citerne, qui procédait à la consolidation d'une route et au transport de terre aux points de coordonnées 485-350 et 506-381, à une distance de 600 à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

17. Le même jour, à 7 h 15, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 bulldozer, 1 niveleuse et 5 camions à benne basculante, qui procédait à l'égalisation d'une route au point de coordonnées 547-224, à 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

18. Le même jour, à 15 h 12, la partie iranienne a ouvert le feu, à l'arme légère, en direction de nos unités et trois projectiles se sont abattus sur la cote 116 au point de coordonnées 542-528. Les coups de feu avaient été tirés d'un point situé à 1 kilomètre du périmètre avancé des unités de notre IIe corps d'armée.

19. Le 6 mai 1989, de 7 h 45 à 11 h 50, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 4 pelleteuses, 2 bulldozers et 23 camions à benne basculante, qui transportait de la terre vers l'île de Hadj Salboukh, au point de coordonnées 308-595, consolidait le talus iranien au point de coordonnées 302-647, améliorait une route au point de coordonnées 321-571 et comblait de terre un marais situé au point de coordonnées 367-596, à une distance de 600 à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

20. Le 6 mai 1989, à 10 h 55, nous avons observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 bulldozer, 3 camions à benne basculante et 1 camionnette land cruiser, qui procédait à la consolidation d'une route au point de coordonnées 541-289, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

21. Le même jour, de 8 h 30 à 9 heures, on a observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur et 16 camions à benne basculante, qui déversait de la terre sur une route entre les points de coordonnées 547-229 et 547-234, à 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

22. Le même jour, de 8 h 30 à 9 heures, la partie iranienne a érigé un monticule de terre de 3 mètres de haut et de 4 mètres de long au point de coordonnées 675-155, à 1 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

23. Le même jour, à 19 heures, nous avons repéré cinq éléments des forces iraniennes qui procédaient à la mise en place d'une tour de transmissions blanche et rouge dans la ville de Muhammairah, au nord du Karun. Cette tour, de plus de 15 mètres de haut, se trouvait au point de coordonnées 286-996, à 1 200 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée. Le jour suivant, à 8 h 50, les Iraniens ont placé des fils supplémentaires des deux côtés de cette tour et à 10 h 50, ils ont posé deux grilles métalliques oblongues à son sommet du côté sud. Plus tard, à 12 h 20, un élément de la partie iranienne y a également installé une antenne de 1,50 mètre.

24. Le 7 mai 1989, de 7 h 50 à 9 h 5, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 2 pelleteuses, 1 bulldozer et 8 camions à benne basculante, qui procédait à l'amélioration de routes aux points de coordonnées 243-718 et 321-571, à une distance de 600 à 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

25. Le même jour, à 9 h 35, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 7 camions à benne basculante et 1 camionnette land cruiser, qui procédait à la consolidation d'une route au point de coordonnées 502-448, à 700 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

26. Le même jour, entre 7 h 35 et 8 h 15, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur et 13 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation d'une ancienne route au point de coordonnées 675-155, à 1 600 mètres du périmètre avancé de notre VIIe corps d'armée et qui transportait de la terre vers l'arrière et la déchargeait sur une route au point de coordonnées 547-234, à 600 mètres du périmètre avancé des unités de ce même corps d'armée.

27. Le même jour, à 11 heures, nos forces ont observé cinq éléments des forces iraniennes qui procédaient à la construction d'un poste de guet à l'est de Mansur Abad au point de coordonnées 101-632, à une distance de 2,5 kilomètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.

28. Le même jour, à 9 h 30, la partie iranienne a érigé un nouveau poste de guet à la cote 215, au point de coordonnées 149-711, à 1 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.

29. Le même jour, à 17 heures, nous avons repéré 10 éléments des forces iraniennes qui creusaient une tranchée de communication au point de coordonnées 927-433, à 2 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée.

30. Le 8 mai 1989, à 8 h 15, nous avons observé la reconstruction, à l'aide de sacs de sable, d'une position de tir iranienne à l'arrière de la cote 215, au point de coordonnées 141-701 à 1 500 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.

31. Le même jour, à 12 h 30, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse et de 4 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation d'une route aux points de coordonnées 675-155, à 1 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
32. Le même jour, de 7 h 30 à 9 heures, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 3 pelleteuses, 1 rouleau compresseur et 13 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation et à l'aménagement de routes aux points de coordonnées 335-576 et 323-571 ainsi qu'à l'amélioration du remblai de terre situé au point de coordonnées 302-647, à une distance de 600 à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
33. Le 7 mai 1989, à 17 heures, nos forces ont observé 10 éléments des forces armées iraniennes qui creusaient une tranchée de communication au point de coordonnées 927-433, à 2 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée.
34. Le 8 mai, à 12 h 30, nous avons observé une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse et de 4 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation d'une route au point de coordonnées 675-155, à 1 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
35. Le même jour, à 23 h 25, la partie iranienne a tiré deux fois en l'air devant la cote 120 au point de coordonnées 519-568, à 300 mètres du périmètre avancé des unités de notre IIe corps d'armée. Puis, le lendemain, à 10 h 10, elle a de nouveau tiré du même point une fusée éclairante de couleur blanche.
36. Le même jour, à 8 h 15, la partie iranienne a achevé de reconstruire, à l'aide de sacs de sable, une position de tir à l'arrière de la borne 215, au point de coordonnées 141-701, à 1 500 mètres du périmètre avancé des unités de notre Ier corps d'armée spécial.
37. Le 9 mai, de 7 h 10 à 11 heures, nous avons observé une unité du génie militaire iranien, composée de 6 pelleteuses, 1 bulldozer, 1 niveleuse et 16 camions à benne basculante, qui comblait de terre un marais au point de coordonnées 367-596 et qui améliorait des talus aux points de coordonnées 302-647 et 363-596, à une distance de 500 à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.
38. Le même jour, de 10 heures à 10 h 35, nos forces ont repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 2 pelleteuses, 2 bulldozers, 1 niveleuse, 1 camionnette land cruiser et 1 camion-citerne, qui procédait à la consolidation de routes aux points de coordonnées 504-445 et 495-372 et qui transportait de la terre de Khasro Abad vers le village de Ali al-Zaher au point de coordonnées 506-381, à une distance de 600 à 1 000 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

39. Le même jour, de 7 h 30 à 9 heures, nos forces ont repéré une unité du génie militaire iranien, composée de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur et 9 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation d'une route au point de coordonnées 677-154 et qui transportait de la terre de l'arrière pour la décharger sur une route entre les points de coordonnées 548-226 et 547-242 en vue de la niveler. Ces travaux se déroulaient à une distance de 700 à 1 500 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

40. Entre le 9 mai à 15 h 30 et le 10 mai à 9 h 10, nous avons observé une unité du génie militaire iranien, composée de 5 pelleteuses, 22 camions à benne basculante et 3 bulldozers, qui comblait un marais au point de coordonnées 367-596 et consolidait et améliorait des routes aux points de coordonnées 316-576 et 321-571. Les éléments de cette unité transportaient également de la terre vers le point de coordonnées 240-718, amélioraient le talus au point de coordonnées 365-597 et consolidaient le remblai de terre au point de coordonnées 299-649 à une distance de 500 à 900 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

41. Du 9 mai 1989 à 16 h 55 au 10 mai 1989 à 7 h 30, nos forces ont observé une unité du génie militaire iranien, composée de 2 pelleteuses, 3 rouleaux compresseurs, 1 niveleuse et 20 camions à benne, qui procédait à l'amélioration et à la consolidation de routes entre le point de coordonnées 547-234 et les points de coordonnées 547-246, 679-156 et 663-156 à une distance de 700 à 1 600 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

42. Le 10 mai 1989, à 10 h 30, nous avons repéré une unité du génie militaire iranien, composé de 1 pelleteuse et de 3 camions à benne basculante, qui procédait à la consolidation et à l'aménagement d'une route au point de coordonnées 513-324 à une distance de 800 mètres du périmètre avancé des unités de notre VIIe corps d'armée.

Opération d'inondation

La partie iranienne a continué d'inonder le secteur situé vis-à-vis des unités de notre IIIe corps d'armée et devant les barrières placées à l'avant de nos unités militaires. Entre les 2 et 10 mai 1989, l'eau avait atteint les niveaux suivants :

43. Le 2 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 180 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 168 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 10 à 100 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 115 centimètres.

44. Le 3 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 180 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 160 centimètres.

Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 10 à 100 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 115 centimètres.

45. Le 4 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 180 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 162 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 10 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées 911-191 et 907-022 : 10 à 120 centimètres.

46. Le 5 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 180 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 160 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 7 à 85 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 120 centimètres.

47. Le 6 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 180 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 163 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 7 à 110 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 120 centimètres.

48. Le 7 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 180 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 158 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 6 à 110 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 120 centimètres.

49. Le 8 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 195 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 170 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 14 à 110 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 120 centimètres.

50. Le 9 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 190 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 168 centimètres.
Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 13 à 110 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 10 à 120 centimètres.

51. Le 10 mai 1989 :

Entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876 : 115 à 185 centimètres.
Entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731 : 10 à 165 centimètres.

S/20648
Français
Page 8

Entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291 : 12 à 110 centimètres.
Entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022 : 15 à 110 centimètres.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI
